

Marché du PVA

RABASTENS-DE-BIGORRE

Parc du Val d'Adour
Route de Barbachen
65140 Rabastens-de-Bigorre

☎ : 05.62.34.87.33

@ : contact.marchepva@gmail.com



PARC DU VAL D'ADOUR

DEMANDE DE CAUTION

A transmettre à votre banque

La SEMop Marché du Parc du Val d'Adour organise chaque mardi une vente de veaux.

Cette vente est réalisée selon le principe de vente au meilleur enchérisseur.

Les achats se règlent par LCR dématérialisée émise le jour de la vente, à échéance de 14 jours pour le bétail en vif et 21 jours pour les animaux réglés à la viande.

Afin de sécuriser le Marché du PVA, nous informons nos associés acheteurs qu'il est nécessaire de présenter une caution bancaire permettant de couvrir leurs achats.

Cette caution couvrira les achats sur 2 marchés glissants pour le bétail en vif et 3 marchés glissants pour les animaux viande.

La SEMop Marché du Parc du Val d'Adour considèrera la somme impayée à compter du 15^{ème} jour pour le bétail en vif et 22^{ème} jour pour les animaux viande.

A partir du 21^{ème} jour ou du 28^{ème} la SEMop Marché du Parc du Val d'Adour se réserve le droit d'activer la banque cautionnaire, munie de la lettre d'information de l'impayé comme preuve.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir délivrer une caution bancaire classique à votre client pour un montant équivalent aux achats qu'il prévoit de réaliser sur ces délais, afin que nous puissions dès réception lui offrir la possibilité d'achat dans notre structure.

Cette caution est établie au profit de la SEMop Marché du Parc du Val d'Adour.

Fait à Rabastens-de-Bigorre le

Présidente

Véronique THIRAULT